



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4135

Attribution de subventions d'équipement pour un montant global de 104 000 euros à des structures de création et de diffusion artistique - Approbation de conventions d'application entre la Ville de Lyon et diverses associations

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/4135 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT POUR UN MONTANT GLOBAL DE 104 000 EUROS A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET DIVERSES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015-1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la ville de Lyon qui comprend le projet « Subventions enveloppe d'accompagnement des initiatives locales culturelles ».

Par délibération n° 2017-3182 du 25/09/2017, vous avez approuvé le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association « Les Amis du Quatuor Debussy » pour l'acquisition de radiateurs, de stores, d'un système informatique et d'un serveur.

Une ligne budgétaire intitulée "lieux culturels" permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public, tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

En effet, la réflexion engagée à partir de l'existant a permis de constater que les équipements dont disposent ces structures nécessitent des travaux de rénovation et, pour certains, de remise aux normes actuelles de sécurité.

Par ailleurs, leur matériel scénique et bureautique est souvent obsolète, insuffisant et inadapté aux techniques d'aujourd'hui. Les aider à moderniser leurs équipements tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre, présente un intérêt communal certain.

En 2018, 49 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels, de la danse, de la musique, du patrimoine et du théâtre ont sollicité la Ville, au titre de l'équipement.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir 16 associations pour un montant total de 104 000 €

## SECTEUR ARTS NUMERIQUES

**DOLUS DOLUS** (2, rue d'Arménie Lyon 3<sup>ème</sup>)

Afin de pouvoir continuer à aménager et équiper ses espaces, et plus spécifiquement les bureaux au 2 rue d'Arménie, mutualisé avec AADN, DOLUS DOLUS sollicite la Ville de Lyon pour une subvention d'investissement pour du matériel informatique et technologique comme des casques de Réalité Virtuelle.

Sur un budget prévisionnel de 11 069 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 500 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 15 000 € pour le festival 2018 a été votée en 2017.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017.

**Subvention proposée : 2 500 €**

### **Les Nouvelles subsistances** (8 bis, quai Saint Vincent Lyon 1<sup>er</sup>)

En 2016, un espace de travail mutualisé, nommé « Labo NRV » - Numérique Réalités Virtualités - dédié aux projets numériques de L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBAL) et de l'Association des nouvelles subsistances a été créé.

L'enjeu est à la fois pour chacune des deux structures de réaliser ses activités dans le champ numérique avec ses acteurs propres (les artistes et les étudiants), mais aussi de développer sur le site des Subsistances rencontres et formations pour les créateurs, acteurs et expérimentateurs de l'innovation. Dans la continuité de leurs activités respectives, cet espace de travail mutualisé, leur permet de disposer d'un lieu de travail consacré aux cultures numériques et également de renforcer le partage de ressources techniques et documentaires.

Pour le spectacle vivant, l'atout du site des Subsistances est de pouvoir jumeler directement le travail de conception sur ordinateurs avec l'expérimentation de plateau mettant à disposition des artistes à la fois les outils informatiques et le plateau 2, situé dans le même bâtiment.

Les deux structures ont déjà obtenu des soutiens en fonctionnement sur ce projet de la part de l'Etat.

Depuis son ouverture, ce lieu de travail partagé a déjà permis d'accueillir des activités :

- De recherche : la cible est les étudiants en 5<sup>e</sup> année à l'ENSBAL, soit une cinquantaine d'étudiants chaque année.
- De médiation et d'immersion pour les nouvelles pratiques amateurs numériques (ateliers pro ouverts aux étudiants de l'ENSBAL)
- De résidences numériques : les artistes accueillis en 2018 ont pu tester leurs projets, les développer et les confronter à d'autres points de vue : Annie Abrahams et son projet qu(o)i – agence - quand, Raphaël Gouisset et Benjamin Villemagne et leur projet « C.G.U » , Corinne Linder avec « the Ordinary Circus Girl ».

En partenariat avec l'association AADN (Assemblée artistique des diversités numériques), les Subsistances ont lancé en mars un nouvel appel à projet intitulé « Scènes Hybrides », pour convier à Lyon des artistes qui souhaitent créer au plateau de nouvelles expériences artistiques pluridisciplinaires au croisement des arts vivants et des écritures technologiques. C'est la compagnie Gosh qui a été retenue.

Enfin, le site internet dédié au laboratoire artistique « labo NRV » <http://labo-nrv.io/> a été créé et mis en ligne, conçu comme une véritable plateforme de partage avec vidéos en ligne et fiches expériences.

Les Nouvelles Subsistances sollicitent une subvention d'investissement pour la 3<sup>e</sup> tranche d'équipement pour le plateau numérique en informatique, licences logiciel, impression 3D, usinage numérique et outillage, robotique, vidéo, son et matériel de réalité virtuelle et équipement de bureau et mobilier.

Sur un budget prévisionnel de 39 574 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 20 000 € aux Nouvelles subsistances.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement individualisée de 1 376 000 € a été votée au Conseil municipal de décembre 2017.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2017 = 25 000 €

**Subvention proposée : 20 000 €**

## SECTEUR CINEMA

**NUÉES D'IMAGES** (94, rue d'Anvers Lyon 7<sup>ème</sup>)

Depuis 4 ans, Nuées d'Images organise des projections en plein air dans le cadre de Tout L'Monde Dehors et parallèlement, prête du matériel de projection à tarif préférentiel aux autres associations qui organisent des séances de cinéma en plein air.

Pour 2018, cette association sollicite l'aide de la Ville au titre de l'investissement pour son activité, pour du matériel de projection itinérant plus récent.

Sur un budget prévisionnel de 17 464 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à Nuées d'Images.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017.

**Subvention proposée : 2 000 €**

## SECTEUR THEÂTRE

**Arts en Scène** (11, rue Mazagran – Lyon 7<sup>ème</sup>)

Arts en Scène propose une offre de formation professionnelle aux métiers du théâtre depuis sa création en 2000. Attentive à l'innovation artistique, la structure ouvre davantage ses portes et propose aux artistes, toutes disciplines confondues, un espace où faire émerger, approfondir ou encore répéter leur projet. Cette opportunité est également une occasion de rencontres entre des

artistes et un lieu. Pour ce faire, Arts en Scène propose gratuitement aux artistes/compagnies/collectifs, un accueil studio d'une durée d'une semaine. Pour la saison 2017-2018, 8 semaines d'accueil studio ont été proposées à des compagnies émergentes.

Jusqu'à présent, cet accueil ne proposait pas d'équipement technique. Au regard des besoins des artistes accueillis, il est nécessaire de fournir un équipement léger en lumière et son, afin qu'ils puissent faire les premiers essais sur l'éclairage et la sonorisation de leur production en création. La demande en équipement concerne l'achat de projecteurs sur pieds élévateurs et d'enceintes amplifiées. Cet équipement permettra de faire de ces rencontres une véritable présentation dans des conditions professionnelles et ainsi, mettre en valeur la proposition artistique de ces compagnies. Sur un budget prévisionnel d'un montant de 4 551 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à l'association Arts en Scène.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017.

**Subvention proposée : 2 000 €**

**L'association Si Tu...** (14, rue Basse Combalot – Lyon 7<sup>ème</sup>)

L'association assure l'exploitation et la programmation du Théâtre de l'Elysée qui est situé au cœur du quartier de la Guillotière. Ce lieu d'expérimentation théâtrale accueille les talents émergents et favorise rencontres, collaborations et échanges d'idées. Les jeunes compagnies lyonnaises sont largement présentes dans la programmation et sont accueillies tout au long de la saison en résidence de créations. Labellisé Scène Découvertes, le Théâtre de l'Elysée est soutenu par la Ville de Lyon par une subvention de fonctionnement de 60 000 € en 2018.

Pour améliorer les conditions d'accueil des artistes, l'association Si tu... continue d'aménager et d'équiper la cave du Théâtre de l'Elysée transformée en salle de répétitions. Du matériel technique son et lumière supplémentaire sera acheté. Sur un budget prévisionnel d'un montant de 12 100 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 €

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2017 = 5 000 €

**Subvention proposée : 4 000 €**

**L'association Bloc Opérateur** (45, Montée St Barthélémy – Lyon 5<sup>ème</sup>)

Compagnie théâtrale lyonnaise fondée en 1997, le Bloc Opérateur est dirigé par Emmanuel Meirieu. Après avoir revisité les contes de fée façon Grand Guignol et injecté une dose de cinéma américain à trois grands classiques, (« Electre », « Médée » et « Othello »), cet artiste a puisé son inspiration dans le répertoire dramatique américain de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, adaptant par exemple *A tombeau ouvert* de Joe Connely. En juillet 2010, il a créé *De beaux lendemains*, pièce adaptée du roman de l'auteur américain Russel Banks, à l'Odéon, dans le cadre des Nuits de Fourvière. A son répertoire, on peut également ajouter la création de *Birdy* ou encore *Mon traître*. L'année 2017 a vu la création de *Des hommes en devenir* présenté au Théâtre des Célestins. Enfin, en 2018, Emmanuel Meirieu a présenté *Les Naufragés* dans le cadre des Nuits de Fourvière, en partenariat avec la Comédie Odéon.

L'association souhaite s'équiper d'un vidéoprojecteur pour faciliter les représentations du spectacle *Les Naufragés*. Sur un budget prévisionnel d'un montant de 12 697 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € au Bloc Opérateur.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 7 000 € a été votée au conseil municipal de juillet 2018.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017.

**Subvention proposée : 4 000 €**

**L'association Théâtre le Fou – Compagnie Essentiel Éphémère** (2 rue Fernand Rey – Lyon 1<sup>er</sup>)

Le Théâtre le Fou propose un théâtre contemporain fortement engagé au niveau de la société. Le Théâtre le Fou sert de tremplin à de nombreuses compagnies de la région lyonnaise. Parallèlement à ses créations, la compagnie Essentiel Éphémère anime des ateliers théâtre auprès de différents publics (adultes, ados, enfants) et a créé en 2014 un atelier réservé aux adolescents en situation de handicap. La compagnie intervient dans plusieurs établissements scolaires et développe également des projets utilisant le théâtre comme outil pour mener des actions socioculturelles ou dans des entreprises.

En 2017-2018, 183 jours de résidence ont été proposés. Chaque compagnie était accueillie quatre semaines dont deux semaines de représentations. L'accueil en résidence comprend la mise à disposition du plateau, du matériel technique, d'un espace pour les repas ou les réunions, des échanges avec les artistes d'Essentiel Éphémère. L'accompagnement proposé aux compagnies nécessite un réel investissement ; et à ce titre, la compagnie sollicite un subventionnement pour remettre à jour le système de chauffage du théâtre, permettant ainsi un meilleur accueil des artistes et des spectateurs. Sur un budget prévisionnel d'un montant de 2 760 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € au Théâtre le Fou.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017

**Subvention proposée : 2 000 €**

**Le Théâtre des Marronniers** (7, rue des Marronniers – Lyon 2<sup>ème</sup>)

Le Théâtre des Marronniers est installé dans le centre de la Presqu'île de Lyon. Il vit Roger Planchon puis Marcel Maréchal commencer les carrières prestigieuses que l'on connaît. Le Théâtre des Marronniers a été créé en 1985 et est désormais dirigé par Yves Pignard. Labellisé Scène Découvertes, le Théâtre des Marronniers est soutenu par la Ville de Lyon par une subvention de fonctionnement de 45 000 € en 2018.

Pour mener à bien son projet d'accueil de compagnies, le Théâtre des Marronniers souhaite renouveler le matériel son et lumière du théâtre. Par ailleurs, des travaux sont nécessaires sur le bâtiment en lui-même. Ainsi, la demande de soutien porte également sur la réfection de dalles du plafond et le remplacement d'une porte isolante en bois. Sur un budget prévisionnel d'un montant de 17 639 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € au Théâtre des Marronniers.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, une subvention de fonctionnement individualisée de 45 000 € a été votée au conseil municipal de janvier 2018.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017.

**Subvention proposée : 4 000 €**

## SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

### **Les Clés de la Lune / A Thout Bout d'Chant** (2, rue du Thou Lyon 1<sup>er</sup>)

L'association Les Clés de la Lune gère la salle de spectacle A Thou Bout d'Chant située sur les pentes de la Croix Rousse. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de 90 concerts mêlant têtes d'affiches, artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

L'association développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon et l'Ecole nationale de musique de Villeurbanne pour des soirées « découvertes ». Dans le cadre du dispositif Scène Découvertes, l'association a perçu une aide en fonctionnement de 30 000 € sur l'exercice 2018.

Elle sollicite parallèlement une aide en équipement pour l'aménagement et la mise aux normes d'un nouveau local. En effet, l'association a eu l'opportunité de signer un bail commercial pour un local 1, rue de Thou, à proximité de la salle de concert. Ce lieu sera dédié à la création de bureaux, d'une billetterie en journée, d'un espace d'accueil des artistes et d'un local de répétition en sous-sol. De par sa position au début de la rue et au croisement de la place Croix Paquet, ce lieu répond idéalement à l'attente de l'association pour le développement de son projet.

Sur un budget prévisionnel de 26 000€, il est proposé d'apporter un soutien financier de 13 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2017.

**Subvention proposée : 13 000 €**

### **GRRRND ZERO** (15, rue René Leynaud Lyon 1<sup>er</sup>)

Fondée en 2004 par un collectif d'artistes lyonnais issus des arts et des cultures dits "underground", Grrrnd Zero a pour principal objectif d'offrir aux lyonnais un lieu culturel dédié aux projets artistiques alternatifs. La diffusion et l'accueil de groupes de musique avant-gardiste et expérimentale représente une large part de leurs activités avec l'organisation d'une programmation annuelle exigeante. En quatorze ans d'expérience, Grrrnd Zero a su conquérir une reconnaissance du public et des professionnels du milieu des musiques actuelles au niveau local, national et même international.

Après avoir investi plusieurs lieux, le collectif est aujourd'hui installé, par convention de mise à disposition, 60 avenue Bolhen à Vaulx-en-Velin, dans une usine désaffectée appartenant à la Métropole de Lyon. Ce tènement comprend un bâtiment de 545 m<sup>2</sup> à usage de bureaux et une partie d'un hangar d'une superficie de 1 455 m<sup>2</sup>.

Le projet d'aménagement de cet espace prévoit douze bureaux administratifs, dix studios de répétition, un studio d'enregistrement et une salle de concert pouvant accueillir 500 personnes pour un budget global de 300 000 €. A ce jour, la première phase de travaux concernant la réhabilitation du bâtiment à usage de bureaux a été réalisée et accueille aujourd'hui une pépinière d'associations culturelles. La partie hangar qui accueillera la salle de concerts et les locaux de répétitions est en fin d'aménagement pour une ouverture fin 2018. Pour la maîtrise d'œuvre, GZ est associé au cabinet d'architectes NA! Architecture et le bureau de contrôle Alpes Contrôle.

Ce projet a été réalisé grâce à l'investissement de 380 personnes bénévoles entre mai 2017 et mars 2018, ce qui représente une contribution en nature estimée à 570 000 €

Actuellement GZ organise des concerts hors les murs soient 78 événements la saison dernière, organisés en partenariat avec 24 associations différentes dans diverses salles de concert de Lyon comme les Capucins, la Méduze, le Bal des Fringants, le Croiseur, le Périscope, l'Obama Café, le Sonic, le Kraspek Myzik.

La Ville de Lyon, soucieuse de maintenir une diversité des esthétiques musicales, soutient le projet artistique et culturel de Grrnd Zero ainsi que le projet d'aménagement de ces locaux. 300 000 € ont été déjà été approuvés en 2013, 2014 et 2016. Il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 10 000 € pour permettre au collectif de terminer les travaux et acquérir du matériel scénique.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, pas de demande de subvention en investissement en 2017.

**Subvention proposée : 10 000 €**

### **RESEAU / Le Périscope** (13, rue Delandine LYON 2<sup>ème</sup>)

Le Périscope est une salle de concert, située en plein cœur du nouveau quartier Perrache Confluence et ouverte à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées.

Cette dernière est gérée par l'association RESEAU et a intégré le dispositif de Scènes Découvertes en 2010.

Depuis 2015, le Périscope fait partie, de la SMAC partagée (Scène de Musiques Actuelles) « S2M », soutenue par l'Etat, la Région et la Ville de Lyon.



Dans ce contexte, l'association développe des actions en faveur de l'émergence artistique et la découverte de jeunes talents par des résidences d'artistes et du soutien à la diffusion. A ce titre, RESEAU a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 70 000 € approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 29 janvier 2018.

En septembre 2016, l'association a aménagé un local situé 11 Rue Dugas Montbel à Lyon 2<sup>ème</sup> à proximité immédiate de la salle de spectacle. Dénommé le Lobster, ce cluster héberge une vingtaine de structures représentatives de la filière musiques actuelles sur des activités transversales. L'objectif principal est d'offrir à ses membres les conditions de stabilité nécessaires au développement de leurs activités en proposant des solutions de mutualisation.

En 2017, RESEAU a eu l'opportunité de se doter d'un troisième outil de production grâce à la location d'un local artisanal de 300 m<sup>2</sup> placés entre le Périscope et le Lobster. Cette possibilité d'agrandissement vient répondre au besoin de développement d'équipements dédiés aux activités artistiques pour le Périscope. Ce projet nécessitera une période de travaux de six à huit mois qui débutera fin 2018. Dans ce cadre, elle sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2018. Sur un budget prévisionnel de 490 000 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 30 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, pas de demande de subvention en investissement en 2017.

**Subvention proposée : 30 000 €**

### **SPUTNIK – LE SONIC (1, impasse Paquet Merel Lyon 9<sup>ème</sup>)**

Créée en avril 2006 par deux passionnés de musiques novatrices, Thierry Vignard et Stéphane Bony, cette association gère la programmation du café-concert Le Sonic, une péniche pouvant contenir cent personnes, située au pied de la montée de Choulans, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. L'objectif est d'offrir aux musiciens des conditions professionnelles de représentation, leur permettant, éventuellement, d'évoluer vers des scènes de plus grande envergure. Les choix artistiques sont orientés sur les musiques dites indépendantes, se situant parfois à l'avant-garde de la création musicale contemporaine, avec une dominance rock, pop et folk. La programmation favorise les groupes lyonnais qui représentent 65 % des groupes accueillis. Sputnik joue également un rôle d'accompagnateur pour les artistes en voie de professionnalisation par le biais de résidences, l'enregistrement d'un disque et l'acquisition de techniques scéniques. Le lieu est soutenu à hauteur de 15 000 € en 2018, pour son projet artistique.

L'association Sputnik sollicite une subvention d'équipement pour remplacer le limiteur de son aujourd'hui défectueux et non-conforme à la législation. En effet, la limitation des niveaux sonores vise à assurer la protection auditive du public et la tranquillité des riverains. Elle est cadrée par l'article R1336-6 du code de la santé publique, actualisé par le décret 2017-1244 du 7 août 2017. Ce dernier s'applique à "tous les locaux et établissements recevant du public et diffusant de la musique amplifiée à titre habituel".

Sur un budget prévisionnel de 5 000 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association. Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 15 000 € a été attribuée au conseil municipal du 2 juillet 2018.

Pour information, pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2017

**Subvention proposée : 3 000 €**

## MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

### **GMVL – Groupe de Musiques Vivantes de Lyon** (25, rue Chazière Lyon 4<sup>ème</sup>)

L'association GMVL, installée depuis 1986 à la Villa Gillet, est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques. Depuis sa création en 1975 par Marc Favre et Bernard Fort, son objectif est de promouvoir les activités culturelles liées à une démarche musicale fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies du son.

Le GMVL est un lieu privilégié de l'écriture électroacoustique appliquée au concert, au disque, à la radio, à la poésie sonore, à l'image ou à l'installation sonore sans oublier le spectacle théâtral ou chorégraphique.

Dans le cadre de ses activités de formation, d'accueil d'artistes et de création, le GMVL a besoin d'améliorer les performances des ordinateurs existants et d'homogénéiser les versions des logiciels. Aussi l'association souhaite faire l'acquisition de logiciels récents et mettre en place un réseau commun qui permettra de sauvegarder les œuvres et le travail quotidien tout en assurant un partage des données plus efficace.

Sur un budget prévisionnel de 6 000 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 10 000 € a été attribuée au conseil municipal de juillet 2018.

Pour information, pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2017

**Subvention proposée : 2 000 €**

### **Les Amis du Quatuor Debussy** (2 D, rue Louis Thévenet Lyon 4<sup>ème</sup>)

Le Quatuor Debussy, créé par des étudiants issus du cycle de perfectionnement du CNMSD de Lyon, est composé de deux violons, un alto et un violoncelle. Il bénéficie d'une dimension internationale et jouit d'une reconnaissance professionnelle incontestable. Depuis plus de 25 ans, il partage avec les publics du monde entier ses interprétations musicales sur les scènes les plus prestigieuses.

Le quatuor crée des passerelles avec différents domaines artistiques comme la danse, le théâtre ou encore les musiques actuelles et le cirque.

Il anime chaque année des ateliers pédagogiques en direction des enfants et s'inscrit dans des projets à destination de publics divers.

L'association a emménagé fin 2017 dans de nouveaux locaux à l'Espé, 1, rue Philippe de Lassalle, Lyon 4<sup>ème</sup>. Cet ancien appartement, transformé en bureaux, bénéficie désormais d'une salle de réunion, d'une bibliothèque, d'une salle de documentation et d'un espace de répétitions. L'association souhaite maintenant poursuivre l'aménagement de ces locaux et procéder à l'équipement acoustique de la salle de répétition.

Sur la subvention accordée en 2017 à hauteur de 10 000 € pour l'acquisition de radiateurs et stores et l'installation d'un système informatique et serveur, le reliquat de subvention de 4 000 € est annulé portant la subvention 2017 à 6 000 €

Pour 2018, sur un budget prévisionnel de 7 156 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 15 000 € a été attribuée au conseil municipal de juillet 2018.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2017 = 6 000 €

**Subvention proposée : 4 000 €**

#### **Léthé Musicale (10, Impasse Pierre Baizet Lyon 9<sup>ème</sup>)**

L'association Léthé Musicale, créée en 1996, est un centre de pratique musicale, d'enseignement de la musique, et de musicothérapie à destination des personnes en situation de handicap. Elle propose des ateliers de musique à vocation éducative, pédagogique ou thérapeutique, animés par une équipe de musiciens et de musicothérapeutes professionnels accompagnés par des bénévoles.

Elle s'adresse principalement à des personnes présentant un handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental, et rassemble aujourd'hui près de six cent personnes handicapées sur la région lyonnaise.

Léthé Musicale est également « centre ressource ». Ainsi, elle accompagne le réseau des centres d'enseignement artistique du Rhône pour améliorer leur accessibilité au handicap et les établissements médico-sociaux pour mettre en œuvre des projets culturels. Elle propose de la formation continue musique-handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé et diffuse l'information relative au secteur Art et Handicap.

Que ce soit en cours individuels ou collectifs, les participants ont la possibilité d'accès à plusieurs instruments selon leurs envies et capacités. Léthé Musicale travaille avec un public qui a d'ordinaire un accès limité à la musique, et favorise un accès à la culture et à l'apprentissage pour tous. Chaque année, plusieurs concerts sont donnés ponctuellement dans la ville de Lyon par les participants aux ateliers musicaux.

Aussi, pour le bon déroulé des séances et des représentations, Léthé Musicale a besoin d'investir dans de nouveaux instruments et du matériel son.

Sur un budget prévisionnel de 4 924 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 500 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 2 500 € a été attribuée au conseil municipal de juillet 2018.

Pour information, pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2017

**Subvention proposée : 1 500 €**

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2018, une subvention d'investissement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous, pour un montant global de 104 000 €

Vu lesdites conventions ;

Vu la délibération 2015-1195 du 09/07/2015 et 2017-3182 du 25/09/2017 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### DELIBERE

1- Les subventions d'équipement pour un montant global de 104 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

|  |  |                  |
|--|--|------------------|
| <b>ARTS NUMERIQUES</b><br><b>22 500 €</b>                  | Dolus Dolus (3 <sup>ème</sup> )                              | 2 500 €          |
|  | Les Nouvelles Subsistances (1 <sup>er</sup> )                | 20 000 €         |
| <b>CINEMA</b><br><b>2 000 €</b>                            | Nuées d'Image (7 <sup>ème</sup> )                            | 2 000 €          |
| <b>THEATRE</b><br><b>16 000 €</b>                          | Arts En Scène (7 <sup>ème</sup> )                            | 2 000 €          |
|  | Association Si Tu... Théâtre de l'Elysée (7 <sup>ème</sup> ) | 4 000 €          |
|  | Compagnie Le Bloc Opérateur (5 <sup>ème</sup> )              | 4 000 €          |
|  | Essentiel Ephémère, Théâtre le Fou (1 <sup>er</sup> )        | 2 000 €          |
|  | Théâtre des Marronniers (2 <sup>ème</sup> )                  | 4 000 €          |
| <b>MUSIQUES ACTUELLES</b><br><b>56 000 €</b>               | Les Clés de la Lune - A Thou Bout d'Chant (1 <sup>er</sup> ) | 13 000 €         |
|  | Grrrd Zéro (1 <sup>er</sup> )                                | 10 000 €         |
|  | Reseau (2 <sup>ème</sup> )                                   | 30 000 €         |
|  | Sputnik (9 <sup>ème</sup> )                                  | 3 000 €          |
| <b>MUSIQUE ANCIENNE ET CONTEMPORAINE</b><br><b>7 500 €</b> | GMVL (4 <sup>ème</sup> )                                     | 2 000 €          |
|  | Les Amis du Quatuor Debussy (4 <sup>ème</sup> )              | 4 000 €          |
|  | Léthé Musicale (9 <sup>ème</sup> )                           | 1 500 €          |
|  | <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>104 000 €</b> |

2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Les Nouvelles subsistances, Les Amis du Quatuor Debussy, RESEAU, Les Clés de la Lune, Le Théâtre des Marronniers, l'Association Si tu..., sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense correspondante, soit 104 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, opération EQUIPSUB, fonction 33, selon la répartition suivante :

- à l'article 20421, ligne de crédit 62082 pour un montant de 41 000 €;
- à l'article 20422, ligne de crédit 63302 pour un montant de 63 000 €;

5- La subvention approuvée le 25/09/2017 par délibération n° 2017-3182 en faveur de l'association « Les Amis du Quatuor Debussy » à hauteur de 10 000 € pour l'acquisition de radiateurs, de stores, d'un système informatique et d'un serveur est ramenée à 6 000 €

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER